



Paris, le 14 septembre 2016

RH-inFO DDi

Les chantiers RH du SGG sont lancés... ...destination Charybde ou Scylla ?

A quelques jours du dernier comité technique des DDI, le SGG avait adressé un [courrier](#) aux représentants du personnel pour leur témoigner de son « soutien » dans leur « *intention de construire un dialogue social pragmatique, visant à apporter des résultats concrets en faveur des agents des DDI et du fonctionnement de ces directions.* ». Et de proposer en conséquence d'engager des travaux sur des sujets tels que :

- l'état des lieux **en matière d'action sociale** et la formulation de propositions d'harmonisation (avec une [lettre de mission IGF/IGA/IGAS](#) étant remise sur table lors du CT, avec pour objectif un rendu au 1er décembre 2016)
- l'examen de modalités communes de **protection des agents en mission de contrôle**
- le développement du **télétravail en DDI**
- la mise en place d'un **baromètre social**

Autant dire que si l'intention affichée est louable, **la nature et l'ampleur des chantiers dont l'ouverture est proposée apparaissent comme largement insuffisants** pour répondre aux revendications portées au travers de notre [plate-forme](#) remise au SGG.

Ouvrir des chantiers d'harmonisation en matière de RH peut même apparaître **comme une menace potentielle au vu du résultat des précédents**, nullement tournés vers l'intérêt des personnels, et alors même **que l'on pourrait soupçonner la DGAFP de vouloir en profiter pour faire avancer ses actuels rouleaux compresseurs** (déconcentration de la gestion, coupure des chaînes ministérielles, banalisation des compétences). Un chantier peut en effet en cacher un autre....

Sans parler du fait que viser à l'harmonisation en période de rigueur budgétaire imposée à l'ensemble des ministères, ne peut qu'aboutir à ne pas viser vers le haut !

Autant de motifs qui justifient que FO soit particulièrement présente et vigilante à l'occasion de ces chantiers !

- **Pour en savoir plus sur les analyses et positions de FO :** retrouvez le [« baromètre FO du dialogue social en DDI »](#) ... le temps reste couvert !

Acte I, scène 1 : réunion du 6 septembre sur le thème de l'action sociale de proximité !

Les champs couverts par ce chantier :

1. Reste à payer au titre d'une restauration collective :

Un recueil de données réalisé auprès des DDI est présenté, dans le contexte où une démarche d'harmonisation sur le sujet avait déjà été lancée en 2011 – sans succès –, puis relancée en 2014.

Alors que le résultat devait permettre d'avoir une vision du coût moyen d'un plateau repas et du reste à charge de l'agent, l'exercice n'est à ce stade pas concluant.

Si toutes les OS conviennent qu'il faut que le reste à charge soit harmonisé vers le haut et non à la moyenne entre les agents des DDI se restaurant à un même lieu, l'état des lieux doit être plus large, en intégrant notamment:

- les offres proposées par départements et par structure (y compris les implantations infra-départementales),
- le coût par agent pour chaque ministère consacré à la restauration collective,
- la révision du mode de calcul actuel des droits à prestation interministérielle.

Ce premier exercice permet d'ores et déjà d'identifier des départements où les services sont revus à la baisse en termes de prestations, où les RIA ferment ou sont supprimés, en raison de la délocalisation des services (plans immobiliers de l'État).

La mission inter-inspection formulera des pistes de transfert des crédits ministériels vers le BOP333, se rapprochera de la DGAFFP pour préciser le point et le bilan complet sur les RIA et de chaque ministère pour connaître les crédits alloués à la restauration.

La MICORE a précisé sur ce point que la mission devra, après analyse des coûts, proposer une harmonisation qui pourra s'accompagner de crédits supplémentaires. On voudrait presque y croire...

2. Arbre de Noël

Il ressort des débats qu'il est urgent d'attendre pour ne pas décourager les agents et les structures investis dans ces événements. FO a rappelé son attachement aux CLAS, aux organismes d'AS dans leur ensemble avec l'ASMA pour le MAAF.

Des événements qui prennent des formes diverses selon les cultures de chacun des ministères là où l'administration ... voyait l'opportunité de mutualiser cette journée au niveau interministériel.

« Interministérialiser » encore et toujours plus... et viser à prendre le contrôle sur le budget de ces structures !

Bref, attention et vigilance appelées à tous les niveaux : ne décourager personne, ne pas détricoter les partenariats qui fonctionnent et laisser le bon sens prendre sa place dans les DDI !

Pour FO plus globalement sur l'action sociale :

- Alors que le SGG oriente ce chantier sous l'angle d'une « harmonisation », la [lettre de mission IGF/IGA/IGAS](#) qui doit alimenter les travaux est, elle, clairement orientée vers la « mutualisation ». Ce qui est loin d'être la même chose ! FO milite pour un alignement vers le haut interministériel... pas pour un hold-up sur les prérogatives des ministères ! De même, **FO s'oppose à tout versement dans le BOP 333 qui aboutirait à une dilution des crédits d'action sociale au sein**

des crédits de fonctionnement et ajouterait, à la dérive d'une action sociale servant de palliatif à la paupérisation des agents, une autre dérive : des crédits d'actions sociale qui serviraient de variable d'ajustement à la raréfaction des moyens de fonctionnement alloués aux services !

- Le périmètre de cette lettre de mission est plus vaste que les DDI et porte notamment sur le niveau régional. Quelle concertation est prévue et à quel niveau concernant les directions régionales... à moins qu'elles ne soient déjà considérées comme interministérielles ? **FO exigeant une concertation conduite dans le cadre des CTM !**
- Concernant les thématiques abordées, celles-ci ne couvrent pas l'ensemble des champs méritant une amélioration. **FO demande en particulier, au delà du reste à payer en matière de restauration, que la question de l'accès à la restauration collective, des crèches, du logement et du financement des séjours d'enfants soit abordée, et que les moyens financiers dédiés à l'action sociale soit augmentés.**
- FO reste très attachée à l'existence des comités locaux d'action sociale, présents en DDTM et ayant fait la preuve de leur utilité. Face aux velléités de mutualisation des crédits d'action sociale sur le BOP 333, que FO dénonce, et aux effets induits par la réforme territoriale impliquant un repli très important de la proximité des SRIAS, **FO revendique le maintien et/ou le développement de lieux de dialogue et de gestion au plus près des agents, associant les organisations syndicales.**
- FO demande, enfin, **une véritable politique d'action sociale pour tous les agents exerçant leurs fonctions dans les DDI**

3. Ressource médicale en matière de médecine de prévention

L'ouverture de ce chantier sur le périmètre DDI s'inscrit en parallèle d'une concertation ouverte en juillet 2015 par la DGAFF, avec pour objectif de statuer sur des propositions en novembre 2016. De là à penser qu'il s'agit de prendre les organisations syndicales en défaut...

La cartographie de la couverture des DDI par des médecins de prévention pourrait être vue comme avantageuse (90%)... si elle ne masquait la question de la qualité ! Car dans la plupart des cas, le médecin réalise les visites médicales mais pas son 1/3 temps relatif à la prévention, l'ergonomie au travail... et n'assiste pas dans la majorité des cas aux CHSCT locaux. Il n'est là que pour couvrir la part réglementaire... pour couvrir a minima l'employeur, et c'est tout. Ce qui est nettement insuffisant !

Sans parler des différences d'accessibilité à la médecine de prévention selon les structures et la géographie, les comités médicaux qui ne se réunissent pas, le constat du vieillissement de la population des médecins...

Concernant le financement de la médecine de prévention, certains ministères paient sur titre 2 (masse salariale, comme le MEEM ou le MINEFI) ou sur titre 3 (prestations de services, comme le MAAF ou le MAS). Seul le MI dispose des 2 budgets et peut s'adapter aux besoins locaux plus facilement.

Sur la médecine de prévention, FO sera très vigilante sur un certain nombre d'aspects qui d'ailleurs ne sont pas repris de manière très explicite dans le guide DGAFF:

- **Les visites médicales doivent rester obligatoires** pour l'ensemble des personnels et, même s'il y a un débat national sur le sujet, FO exige le maintien des droits à la visite en tenant compte des cycles de travail (horaire atypique et normal).
- **Le tiers temps est indispensable** pour que les médecins puissent remplir leur obligations en la matière.
- **Le rapport annuel doit être présenté au sein des CHSCT** de proximité avec une exploitation au niveau national.

- **Le respect des obligations à siéger dans les instances**, avec des services qui couvrent forcément plusieurs sites et des territoires parfois immenses à la suite de la réforme territoriale. FO exige le maintien de la capacité des médecins de prévention à siéger sein des instances CHSCT de proximité, et à exercer au plus près des agents. FO a demandé une cartographie de couverture des instances CHSCT par les médecins de prévention et des ASP.
- **Le sujet central de la rémunération des médecins reste encore un sujet tabou**, créant une concurrence inégale entre ministères "les plus ou moins bien dotés et les autres". Donc cette question de rémunération, au delà de l'ensemble des propositions qui sont présentes depuis 2011 dans la circulaire DGAFP qui n'a rien amélioré, doit être abordée sans passion mais avec intelligence et maturité. Pour FO c'est une question centrale dans le recrutement des médecins de prévention.

La suite des travaux...

GT1 « action sociale » :

calendrier des réunions :

- 06/09/2016
- 08/11/2016
- 07/12/2016

GT2 « missions de

contrôle/protection des agents »

calendrier des réunions :

- 15/11/2016
- 13/12/2016

GT3 « télétravail » :

calendrier des réunions :

- 13/09/2016
- 13/10/2016
- Présentation au CT des DDI du 03/11/2016

GT4 « baromètre social » :

calendrier des réunions :

- 06/10/2016
- 29/11/2016
- Présentation au CHSCT des DDI du 15/12/2016

Et pendant ce temps là sur d'autres sujets....

- FO interpelle le SGG quant à la **gestion des primes des agents des DDI transférés dans les SIDSIC**, et demande la communication des conventions de gestion entre DINSIC et ministères
- FO interpelle le SGG sur certaines velléités locales de vouloir **imposer dans certains SIDSIC (encore eux) des systèmes d'astreinte « hors la loi » et « hors dialogue social »**
- FO porte ses positions au niveau ministériel et des DDI **sur les projets de textes sur le temps de travail en DRDJSCS**...ou comment essayer de résoudre des problèmes que Matignon a lui-même générés !

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfpfo@fr.oleane.com

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@fets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris